

été faites , ont été plus à portée que qu'il que ce soit , de connoître & de déterminer les limites de l'Acadie.

Le premier est le sieur Denis , qui a donné la description des Pays que les Anglois reclament aujourd'hui comme parties de l'Acadie. Cette description a été imprimée en 1672. Le sieur Denis avoit demeuré 35 à 40 ans dans les Pays qu'il décrit , & il étoit lui-même Gouverneur de la grande Baye de S. Laurent , depuis Canseau , jusqu'au Cap des Roziers. Cet Ecrivain qui , à tous égards , est un Auteur digne de foi , & qui écrivoit dans un tems non suspect , marque de la maniere la plus précise & la plus formelle , que l'Acadie ne commence qu'après qu'on est sorti de la Baye Française , & qu'elle finit à Canseau.

Le second est le Chevalier Temple : Cromwel avoit envahi en 1654 , une partie de l'Acadie , sçavoir celle qui s'étend depuis le Cap Fourchu , où se trouvent la Heve & le Cap de Sable , jusqu'à Merliguesche ; & de plus , Port-Royal , la Baye Française & la Côte des Etchemins , qui ne font pas partie de l'Acadie propre. Il concéda ces mêmes Pays